

## ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de MONTRY	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Départementale 239					4	30	
Nationale 34	19	+ 100	21	+ 750	3	100	

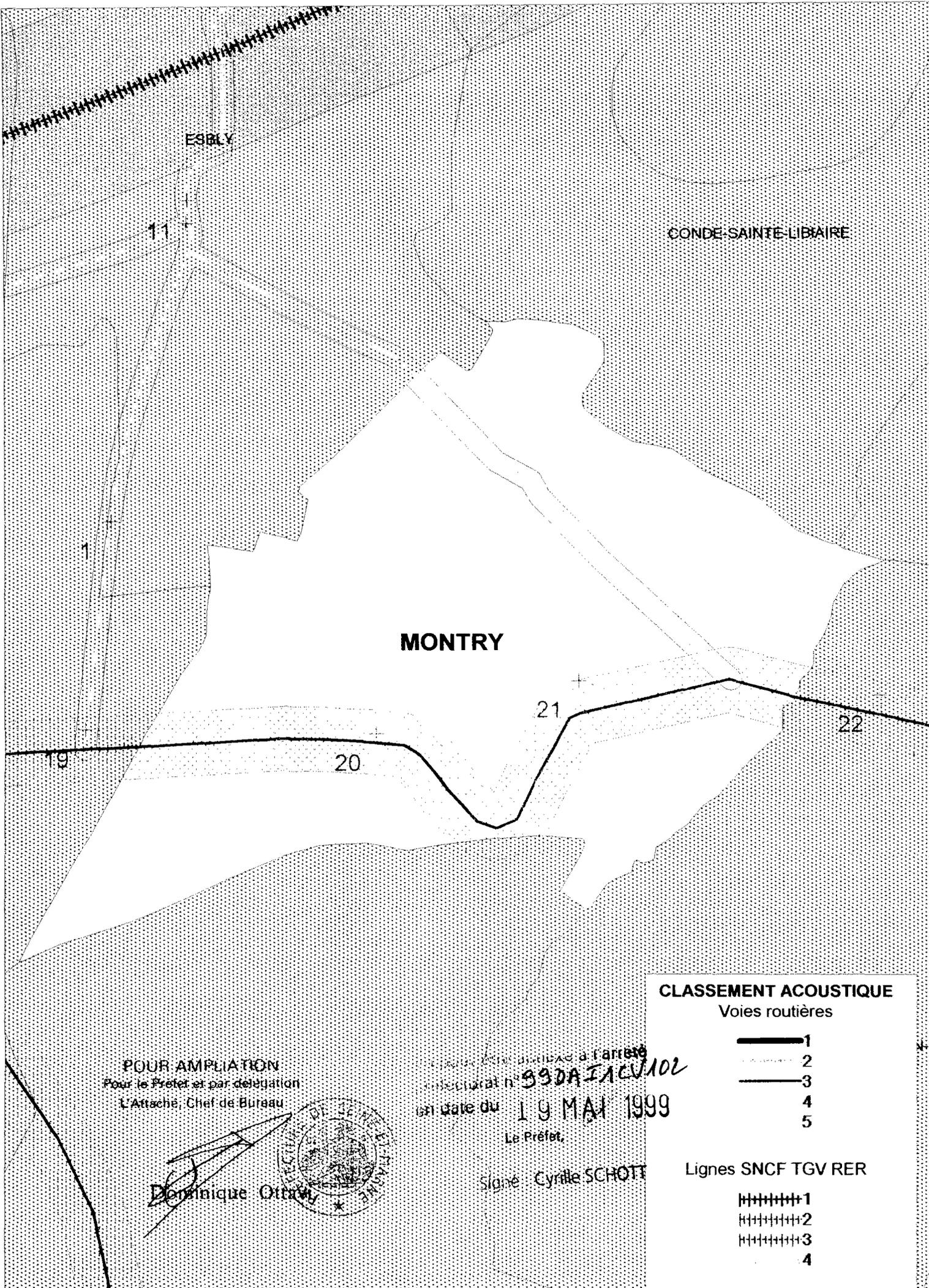
POUR AMPLIATION  
 Pour le Préfet et par délégation  
 L'Attaché, Chef de Bureau



Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99DAIACV102  
 en date du 19 MAI 1999  
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

# ANNEXE 3 ; PLAN



POUR AMPLIATION  
 Pour le Préfet et par délégation  
 L'Attaché, Chef de Bureau

*Dominique Ottavy*

Arrêté préfectoral n° 99DAIACV102  
 en date du 19 MAI 1999  
 Le Préfet,

Signé: Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE	
Voies routières	
	1
	2
	3
	4
	5
Lignes SNCF TGV RER	
	1
	2
	3
	4